

Compte Rendu de l'EAP du 18 septembre 2025 – 20h30

Points abordés

Point sur le mode de fonctionnement de l'EAP :

- Objectif : mettre en œuvre les grandes lignes du conseil de la mission, de la vie ordinaire de la pastorale, suivant le calendrier de l'année.
- Fréquence : le prochain sera le 2 octobre puis éventuellement seulement toutes les 3 ou 4 semaines suivant les besoins du moment.
- Le lieu : sera déplacé à Enghien, toujours le soir pour permettre à ceux qui travaillent d'être présents.
- Durée des mandats des membres : 3 ans renouvelables. A la fin juin 2026, les personnes s'étant investies longtemps pourront passer la main.

Point sur les 5 essentiels dans la vie du groupement paroissial (cf. Ac 2,42-47)

- la Prière : présente dans toutes les églises. Importance du dimanche.
- la Fraternité : critère important de la santé d'une paroisse. Enjeu missionnaire. Réfléchir à des repas partagés le dimanche midi dans les lieux propres.
- la Formation : proposer des formations à ceux qui demandent déjà quelque chose à l'Eglise (baptêmes, mariages etc...) et cela plutôt à Enghien
- le Service : St Paul des Nations à développer
- L'Évangélisation : à développer dans tous les lieux du groupement

Nouvelles de la rentrée au Porche :

- plâtres essuyés,
- renouvellement du lien avec les écoles, collège et lycée, les jeunes se sont appropriés les lieux, retour des prêtres et sœurs dans les écoles.
- Mutualisation des lieux encore en cours d'ajustement.
- Privilégier les conférences, autres rencontres et grosses manifestations à Enghien plutôt qu'à St Gratien ou St Paul.
- Retour des catéchumènes sur Enghien
- Peut-être un changement de nom à venir ?

Les intentions de messes : revenir aux règles de l'église - une seule intention par prêtre et par messe, une messe dominicale pour le peuple, et 1 fois par semaine et par paroisse une messe de 3 intentions communes.

L'orgue à St Gratien : recherche d'un organiste pour le dimanche matin et intention de prévoir aussi de l'orgue pour les obsèques.